Nations Unies S/PV.6876



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6876e séance

Vendredi 30 novembre 2012, à 9 h 45

New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Ratlou
	Allemagne	M. Eick
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	Mme Jiang Hua
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Karev
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Rosenthal
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Vaz Patto
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

12-62144 (F)



La séance est ouverte à 9 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se félicite de l'exposé que lui a fait le Représentant exécutif du Secrétaire général en Sierra Leone, Jens Toyberg-Frandzen, le 28 novembre 2012.

Le Conseil félicite la Sierra Leone d'avoir organisé et mené à bien les élections présidentielle, législatives, locales et de district, et prend notamment note du rôle important joué par les institutions électorales, les partis politiques, les organisations de la société civile, les partenaires internationaux, ainsi que les observateurs nationaux et internationaux. Il félicite le peuple sierra-léonais de s'être rendu en masse aux urnes, ce qui montre à quel point il est attaché à la démocratie. Il salue la proclamation officielle des résultats par la Commission électorale nationale et se félicite que les observateurs soient satisfaits du déroulement des élections.

Le Conseil sait l'appui essentiel que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et internationaux ont apporté à la Sierra Leone durant le processusélectoral.

Le Conseil demande à tous les partis politiques et à tous les candidats d'accepter les résultats des élections et de coopérer avec le Gouvernement sierra-léonais dans un esprit constructif par le dialogue et la réconciliation nationaux. Il exhorte toutes les parties à régler tous différends de manière pacifique par les moyens légaux appropriés, dans le respect des lois sierra-léonaises.

Le Conseil souligne l'importance de ces élections et de l'acceptation de leurs résultats par le plus grand nombre, qui constituent un jalon décisif sur la voie de la consolidation de la paix en Sierra Leone. Cette série de consultations était la troisième organisée en Sierra Leone depuis la fin de la guerre civile et la première conduite entièrement par les institutions démocratiques sierra-léonaises.

Le Conseil souligne qu'il reste encore beaucoup à faire pour asseoir la paix et réaliser une prospérité équitable qui profite à tous les Sierra-Léonais. Il note qu'il importe d'élaborer et de mettre en œuvre un programme solide de développement et de consolidation de la paix, ouvert à tous, qui viendra améliorer la vie de tous les Sierra-Léonais, et engage le nouveau Gouvernement et tous les partis politiques à donner à ce programme un caractère équilibré et sans exclusive.

Le Conseil exhorte la communauté internationale et les partenaires de développement à continuer d'aider la Sierra Leone, dans la cohérence et la concertation, à faire face à ses priorités en matière de développement et de consolidation de la paix.

En outre, le Conseil demande à la Commission de consolidation de la paix de continuer à apporter son concours à la Sierra Leone, notamment dans les domaines de la mobilisation de ressources internationales et de la coordination de l'action des partenaires de développement internationaux.

Le Conseil rappelle qu'il a, dans sa résolution 2065 (2012), prié le Secrétaire général de dépêcher une mission d'évaluation technique interinstitutions en Sierra Leone, chargée notamment de lui présenter d'ici au 15 février 2013 des propositions détaillées et un calendrier pour la relève, le retrait et la stratégie de désengagement du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2012/25.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

M. Kamara (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous exprimer tous nos remerciements, Monsieur le Président, pour avoir organisé la présente séance consacrée à la situation en Sierra Leone, et remercier le Conseil d'appuyer nos efforts de consolidation de la paix et de démocratisation. En particulier, je salue la déclaration présidentielle très opportune du Conseil et tiens à réaffirmer l'attachement de mon gouvernement à la consolidation de la paix et à la démocratie, ainsi qu'au développement de la Sierra Leone, dont nous nourrissons l'espoir qu'il se traduira par des améliorations tangibles dans la vie des Sierra-Léonais.

Dans ce but, le Gouvernement s'est déclaré disposé à travailler avec tous les Sierra-Léonais, quelle que soit leur appartenance politique. Immédiatement après son investiture pour un second mandat, le Président Koroma a appelé tous les Sierra-Léonais à mettre la politique de côté et à œuvrer ensemble à la reconstruction de la Sierra Leone. Nous attendons avec impatience de travailler avec tous nos partenaires, notamment avec la Commission de consolidation de la paix, pour asseoir les progrès déjà réalisés, et entamer une phase de consolidation de la paix davantage axée sur le développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 heures.